

M. Drury, au nom de M. Sauvé, appuyé par M. Cadieux (Terrebonne), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure créant, au Fonds du revenu consolidé, un fonds destiné au développement économique et social de régions spéciales d'aménagement rural; visant le paiement, sur ledit Fonds, de montants d'au plus cinquante millions de dollars; autorisant en outre à ce sujet, la conclusion avec les provinces d'accords relatifs à des programmes détaillés et complets d'aménagement rural; et prévoyant de plus l'établissement d'un conseil consultatif et délimitant son rôle et statuant sur l'administration de ce Fonds.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Drury, au nom de M. Sauvé, appuyé par M. Cadieux (Terrebonne), propose,—Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles afin d'en remplacer le titre par celui de Loi sur l'aménagement rural, d'en étendre l'application à toutes les régions rurales du Canada où peuvent être avantageusement mis en œuvre des projets de la nature déjà prévue par la loi et d'autoriser la rémunération des membres des comités consultatifs.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Sharp, appuyé par M. Laing, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure visant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods afin de permettre le versement au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, sur le Fonds du revenu consolidé, de montants n'excédant pas dans l'ensemble la valeur des souscriptions requises du Canada, savoir, quinze cent trente-deux millions de dollars des États-Unis.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Robichaud, appuyé par M. Nicholson, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure tendant au développement des pêches commerciales au Canada, autorisant à cet égard le Ministre à entreprendre des projets fédéraux ou à participer à des projets d'initiative fédérale et provinciale et à faire les versements qu'entraînent de tels projets; prévoyant en outre l'établissement de comités consultatifs pour la réalisation des objets